

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16021925

TRIBUNAL DE COMMERCE

27 JAN. 2016

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 446.698.658

Dénomination (en entier) : SOCIETE ANONYME TRIDIS

(en abrégé) :: TRIDIS S.A.

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège (adresse complète) : 100 RUE OSCAR QUERTINMONT 7100 LA LOUVIERE

Objet(s) de l'acte : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR/ADMINISTRATEUR DELEGUE

Par un vote à l'unanimité, l'Assemblée décide de renouveler, avec effet au dix sept mars deux mil quatorze, le mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Cordier demeurant 100 rue Oscar Quertinmont à 7100 La Louvière (Trivières) ;

L'assemblée ratifie les actes posés par Monsieur Jacques Cordier depuis le dix sept mars deux mil quatorze ;

Le mandat d'une durée de six ans se terminera juste après l'assemblée générale ordinaire de 2020 ; Les pouvoirs de l'administrateur restent inchangés ;

Par un vote à l'unanimité, l'Assemblée décide de nommer comme Administrateur la sprl 'Immobilier de la Tondrée', dont le siège social est situé 100 rue Oscar Quertinmont à 7100 La Louvière, le numero d'entreprise est le BE0436.541.966 et qui est représentée par son gérant, Monsieur Cordier Jacques.

L'Assemblée ratifie les actes posés par la sprl 'Immobilier de la tondrée' depuis le dix sept mars deux mil quatorze.

Le mandat d'une durée de six ans se terminera juste après l'assemblée générale ordinaire de 2020.

A l'unanimité, le Conseil décide de renouveler, avec effet au dix sept mars deux mil quatorze, le mandat d'Administrateur Délégué de Monsieur Jacques Cordier, demeurant 100 rue oscar Quertinmont à 7100 La Louvière.

Le conseil ratifie les actes posés par Monsieur Jacques Cordier depuis le dix sept mars deux mil quatorze.

Le mandat d'Administrateur-délégué prendra fin en même temps que le mandat d'administrateur.

CORDIER JACQUES,
Administrateur Délégué -

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature